



جامعة 8 ماي 1945
قائمة

فضاء الجامعة

ESPACES UNIVERSITAIRES

نشرية دورية تصدر عن رئاسة الجامعة



Chers lecteurs, Au moment où s'installe une compétition mondiale à tous les niveaux et dans tous secteurs, la nécessité de former des cadres compétitifs cumulant des compétences dans une spécialité donnée conjuguée à des compétences transversales et jouissant d'une grande capacité d'adaptation à l'évolution des métiers, s'impose à tous les acteurs de la formation universitaire.

Nous devons se poser un certain nombre de questions qui permettent de se positionner par rapport aux actions que nous menons et répondants aux objectifs que nous nous fixons, telles que:- Qui sommes nous?, Savons-nous ce que nous faisons?, Avons-nous mis les mécanismes pour faire connaître ce que nous faisons?, Avons nous un système de mesure des résultats obtenus et de la qualité des produits de l'Université? Ainsi un système d'évaluation fiable, indépendant, transparent et respectueux des valeurs d'éthique et déontologie est nécessaire. L'université de Guelma a initié depuis 2011 un système d'auto-évaluation annuel à travers un questionnaire pour connaître le niveau de satisfaction de ses étudiants dont les résultats sont portés à la connaissance de toute la communauté universitaire. Ce processus d'auto-évaluation ne cesse de s'améliorer d'une année à une autre en l'élargissant à toutes les composantes de la communauté universitaire: enseignants, étudiants et personnel. Dans ce numéro spécial du bulletin d'information « espaces universitaires », nous présentons les résultats de l'opération d'auto-évaluation pratiquée en 2013, ces résultats ont été exposés au cours d'une journée sur l'auto-évaluation organisée le 27 avril 2014 à laquelle ont pris part un nombre très importants d'enseignants, étudiants et personnel de l'université. Cette rencontre a été aussi l'occasion pour lancer l'opération « auto-évaluation 2014 » qui se caractérise cette fois-ci par l'adoption des référentiels d'auto évaluation issus du projet Tempus Aqumed destiné au renforcement de l'assurance qualité interne dans les universités de la méditerranée. Ce référentiel a été adopté par le réseau maghrébin d'auto-évaluation des universités, coordonné par le bureau Maghreb de l'AUF dont l'université de Guelma est membre de ce réseau.

Je remercie toutes les personnes, qui ont œuvré et continuent d'œuvrer pour l'instauration de la culture d'auto-évaluation à l'université.

Bonne lecture et heureux de recevoir vos remarques et suggestions.

Le Recteur
Professeur Mohamed Nemamcha



Pratique de l'auto-évaluation à l'université de Guelma



Nous présentons les résultats d'une étude d'auto-évaluation à l'université de Guelma. Elle s'inscrit dans le cadre de l'implémentation de l'assurance qualité dans l'enseignement supérieur par l'instauration d'un système d'évaluation interne et externe au sein de l'université. Le but tant recherché par cette première démarche est surtout d'instaurer une culture d'auto-évaluation au sein de l'université en essayant de minimiser et pourquoi pas éradiquer les réticences et réserves exprimées par l'ensemble de la communauté universitaire. Cette étude concerne une enquête de satisfaction menée en mai 2013 auprès des étudiants sur l'évaluation des formations de Licence et de Master. Elle traite aussi les résultats d'un audit interne croisé entre facultés pratiqué auprès des différents départements de l'université 8 mai 1945 Guelma.

I - Résultats de l'enquête de satisfaction des étudiants:

1- Population sondée:

Enquête menée en juin 2013

- 714 étudiants de deux facultés et cinq départements.

- 563 étudiants en L (80%) et 151 en M (20%).

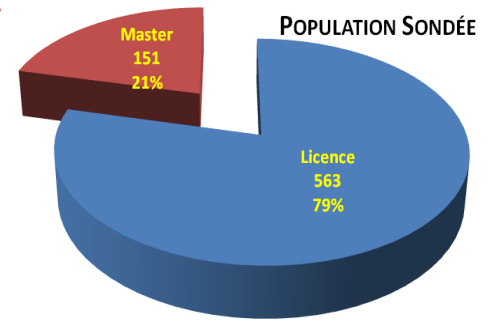
répartis par année d'étude selon les proportions suivantes :

- L1 : 11%, L2 : 50% et L3 : 39%, M1 : 50% et M2 : 50%.

- 19% déclarent posséder un autre diplôme.

- 30% sont résidents en cité universitaire.

- 1.5% exercent une activité professionnelle.

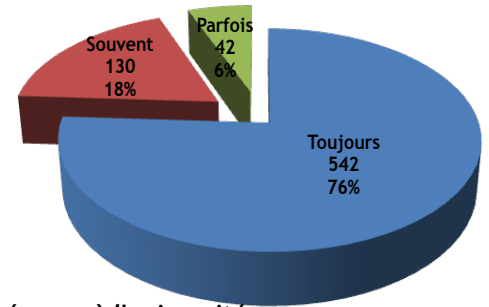


2. L'Assiduité:

- 76 % sont toujours présents.
- 50% assistent aux cours.
- 90% qui assistent aux TD.
- 70 % des absences sont enregistrées le jeudi (fin de semaine)
- 16% le dimanche (début de semaine).
- 47% absences La 1ère tranche horaire (8h- 9h30)

les motifs d'absence aux cours:

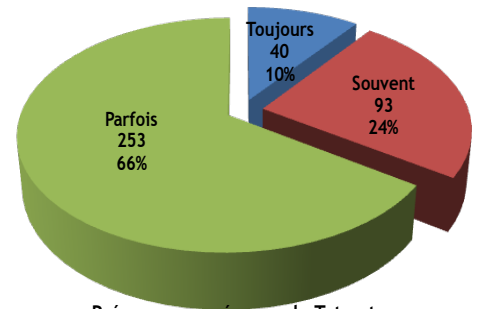
- 54% des étudiants l'attribue à la qualité des cours présentés.
- 70% souhaitent recevoir le cours sous forme de polycopié.



Présence à l'université

3. Le tutorat:

- 10 % des étudiants assistent toujours.
- 24 % qui assistent souvent.
- 66% occasionnellement.
- Les motifs d'absence aux séances de tutorat:
- Majoritairement à la nature de la prestation fournie.
- choix des journées.
- tranches horaires de programmation
 - 44% des absences sont enregistrées le jeudi
 - 55% les séances de 8h-9h30.



Présence aux séances de Tutorat

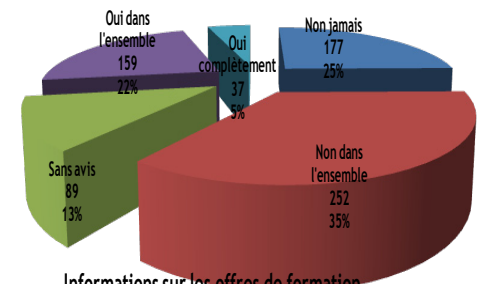
4. Les offres de formation:

Les informations données sur leurs offres de formation

- 40 % considèrent qu'elles sont claires et complètes.
- 1 étudiant sur 2 considère qu'elles ne sont pas claires et/ou incomplètes.

Sur le contenu des programmes de formation

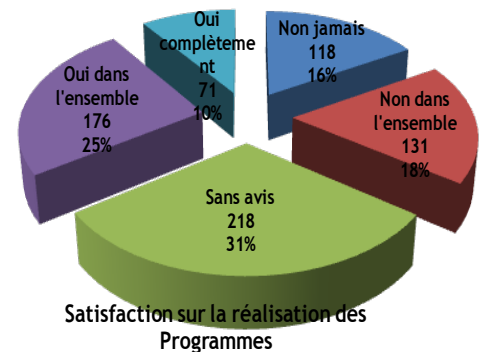
- 1 étudiant sur 2 estime qu'il existe une concordance et une complémentarité entre les cours dispensés
- 1 étudiant sur 2 estime n'est pas satisfait de la répartition du volume horaire entre les cours.
- 70% déclarent ne pas être informés sur les conditions de poursuite d'étude entre les différents paliers du système LMD ni sur les possibilités d'emploi correspondant à leur spécialité.



Informations sur les offres de formation

5. L'Organisation des études :

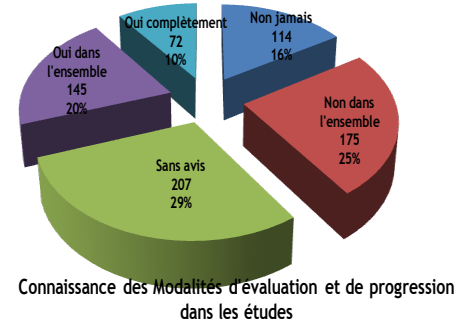
- 1 étudiant sur 2 n'a pas consulté le planning pédagogique
- 65% déclarent n'avoir pas reçu le syllabus des cours.
- 58 % considèrent que le volume horaire hebdomadaire n'est pas équilibré et ne favorise pas le travail individuel de l'étudiant.
- 2/3 des étudiants déclarent que le programme des cours est totalement réalisé et que les TP complètent bien les cours théoriques.
- 52% considèrent que la répartition des cours, TD et TP est bien équilibrée.
- 60% des étudiants considèrent que le contact avec les enseignants est facile
- 75% des étudiants déplorent l'absence de contact avec les enseignants via internet.
- 1/3 déclare ne pas connaître ni le chef de département ni son adjoint
- 70% des étudiants affirment ne pas connaître les responsables pédagogiques
- 1/2 pense que le délégué étudiant n'accomplit pas correctement sa mission.



Satisfaction sur la réalisation des Programmes

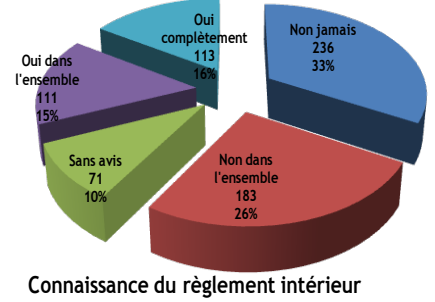
6. Le travail de l'étudiant et le contrôle des connaissances :

- 40% pensent que les modalités d'évaluation et de progression sont claires, • 40% le contraire.
- 40% pensent que l'évaluation par le contrôle continu manque d'objectivité 30% le contraire.
- 1/2 considère que les mesures anti-fraude ne sont pas suffisantes et efficaces.
- 50% des étudiants déclarent être informé de l'affichage des corrigés types des examens et de la consultation de leurs copies.



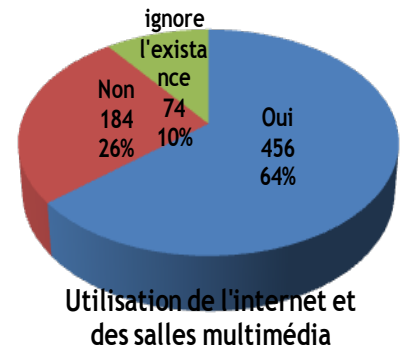
7. Les Conditions d'étude:

- Plus de 50% déclarent n'avoir pas pris connaissance du règlement intérieur
- Plus de 60% déclarent ne pas consulter le site web de l'université.
- 1/2 déclare ne pas utiliser les espaces multimédias de l'université.
- Plus de 50% des étudiants pensent que les infrastructures et les équipements sont convenables et suffisants pour une formation de qualité.



8. Prestations de soutien:

- 2/3 déclare avoir utilisé le site web de l'université via internet , 1/3 est satisfait du contenu.
- 11% des étudiants déclarent ne pas connaître le site de l'université.
- 60% des étudiants ont déjà utilisé les espaces internet et multimédia de l'université,
- 30% sont satisfaits de la qualité de service fourni.
- 67 % ont eu recours aux services du département et sont satisfaits de la qualité du service.
- 64% ne le connaissent pas le service de scolarité
- 7% ont sollicité ce service et pensent que la prestation fournie est de faible qualité.
- 14% des étudiants ont eu recours au centre de langues.
- Un taux similaire concerne l'utilisation du centre d'enseignement à distance
- 58% des étudiants ignorent son existence.
- 60% des étudiants déclarent n'avoir jamais participé aux activités culturelles et sportives organisées par l'université
- 74 % des usagers pensent que la prestation fournie est de faible qualité.
- 13% ont bénéficié des prestations du Centre d'information sur l'emploi (maison de l'entrepreneuriat)
- 10% sont satisfaits de la qualité du service fourni.
- 91% des étudiants ont utilisé les services de la bibliothèque
- 70% sont satisfaits de la qualité de la prestation et pensent que les ouvrages disponibles correspondent bien au programme des matières enseignées.



Discussion:

- L'analyse des résultats de cette enquête montre qu'il y a un effort particulier à développer en matière d'information sur aussi bien l'existence des différentes instances et structures administratives de l'université que sur les moyens et organes de soutien et service à la pédagogie (centre de télé enseignement, centre des langues, centre d'information sur l'emploi, sous-direction des activités culturelles et sportives) .
- Une attention particulière doit être apportée au développement du contenu du site web de l'université et sur l'incitation des étudiants à y accéder systématiquement.
- Certains éléments du questionnaire méritent d'être soit revus soit détaillés

II - Audit interne des départements de l'université:

Objectifs:

- Relever les insuffisances,
- Déceler et généraliser les bonnes pratiques de gestion pédagogique et administrative des départements de l'université.

Structures auditionnées :

- 7 facultés de l'université et nous présentons les résultats de quatre d'entre elles
- 11 départements de ces facultés soit 50 % du nombre total des départements

Comité d'audit :

- Chaque commission d'audit est composée de 5 enseignants, deux de la faculté à auditionner et trois provenant d'autres facultés.
- Chaque commission est présidée par un enseignant de grade Professeur issu d'une faculté autre que la faculté objet d'audit.

Résultats de l'audit

1-La gestion administrative des départements

la tenue des différents registres et procès verbaux liés à la gestion d'un département.

PV de délibérations :

- Les PV de délibérations existent mais dans 1/3 des PV il manque les signatures de certains enseignants et parfois des chefs de départements.

PV de notes :

- Ces PV existent mais parfois non visés par les enseignants et les responsables de département.

Archives des copies avec les corrigés types et barème de notation :

- Ces archives existent dans tous les départements auditionnés.
- Il manque parfois les corrigés types et barèmes.
- Dans 30% des départements l'espace réservé aux archives des copies n'est pas approprié.

Registre des conseils de discipline :

- Seuls quatre départements sur 11 tiennent un registre spécial.
- Le reste consigne les réunions dans des PV avec des décisions individuelles.

Registre des réinscriptions des étudiants :

- Tous les départements tiennent à jour les registres de réinscriptions
- La majorité des cas ces registres ne sont ni cotés ni paraphés ni clôturés.

Registre des attestations de succès des étudiants :

- Tous les départements tiennent à jour les registres des attestations de succès
- la majorité des cas de ces registres ne sont ni cotés ni paraphés.

Registre des justifications d'absence des étudiants :

- $\frac{3}{4}$ tiennent un registre des justifications d'absence
- le reste classe ces justifications sous forme de feuilles détachées.

Registre des réunions du comité scientifique du département :

- $\frac{1}{2}$ tient un registre des réunions du comité scientifique
- le reste se contente d'un PV de chaque réunion.

2. La gestion pédagogique des départements:

Les Laboratoires pédagogiques et Centres de calcul:

- L'état des laboratoires et des équipements dans un état neuf dans leur majorité « résultat du programme spécial destiné au renforcement et renouvellement des TP accompagnant la mise en œuvre du LMD ».

- Certains laboratoires sont dans un état moyen, voire vétuste, nécessitant des aménagements et un renouvellement de leurs équipements.

- Le taux d'utilisation des laboratoires et centres de calcul varie d'une faculté à une autre et d'un département à un autre

- Les centres de calcul sont moyennement utilisés et les logiciels installés sont en général des copies (absence de licences).

Le tutorat :

- Les carnets de tutorat ne sont pas systématiquement remis aux tuteurs

- la fiche de suivi de l'opération de tutorat ainsi que le questionnaire d'évaluation de cette opération sont souvent gérés annuellement et non par trimestre.

Périodicité des réunions des équipes de formation:

- D'une réunion mensuelle à une réunion trimestrielle.

- Les réunions ne sont pas souvent sanctionnées par des PV.

Programme des sorties pédagogiques et stages en milieu professionnel.

- Les stages et sorties pédagogiques prévus dans les cahiers de charge sont bien exécutés particulièrement ST, MI, SNV.

- Certains parcours connaissent des difficultés de placement de stagiaires en milieu professionnel.

La tenue des rapports bilans d'activités d'enseignement et d'encadrement de chaque enseignant.

- La commission constate l'absence de ces rapports dans la majorité des départements.

- Les fiches de charges pédagogiques individuelles et globales des enseignants existent au niveau des départements.

- Des fiches de vœux de l'enseignant sont mises à leur disposition en fin de chaque année universitaire.

Les personnes ressources qui participent à la gestion pédagogique du département.

- Les chefs de département et leurs adjoints,

- Les responsables de domaines, filières et parcours de formation : gestion pédagogiques des départements, supervisent les examens et participent à la gestion de l'anonymat des copies ;

3. L'information, la communication et l'orientation

Moyens d'information :

- Des espaces d'affichage réservés aux étudiants et enseignants au niveau de chaque département.

- Certains départements utilisent l'affiche électronique qui a tendance à être généralisée au niveau de toutes les facultés.

- Le site web de l'université constitue une source principale d'information aussi bien pour les étudiants et enseignants que pour les usagers extérieurs de l'université.

Les informations fournies :

- Toutes les informations sur le site qu'au niveau des départements et facultés.

- Informations statiques: le règlement intérieur de l'université, la charte d'éthique et déontologie, les textes réglementaires relatifs à l'enseignement supérieur, les offres de formations de tous les paliers, les bases documentaires des différentes bibliothèques

- Informations dynamiques: les emplois du temps, les fiches de vœux, les candidatures en ligne, les résultats de concours et examens, les manifestations culturelles et scientifiques etc..

Conclusions

- Entretien avec les responsables administratifs des départements et les responsables pédagogiques.

- Les entretiens ont été menés sur les lieux de travail habituels

- L'analyse des résultats d'audit a fait état de nombreux aspects positifs et dégager des faiblesses dans la gestion administrative et pédagogique.

Les points forts :

- Présence de traditions et l'esprit de travail d'équipe dans la gestion administrative.

- Beaucoup de départements une bonne coordination et une complémentarité entre les responsables pédagogiques et administratifs.

- Existence et utilisation des supports électronique et informatique.

- Autosuffisance en enseignants (la charge horaire est en moyenne de 6 à 9 h)

- Bonne diffusion de l'information à toute la communauté universitaire.

Les points faibles:

- Instabilité des responsables des départements et une insuffisance du personnel administratif de soutien

- Disparité dans les méthodes d'évaluation des enseignants et la notation de l'indemnité d'amélioration des performances pédagogiques et scientifiques

- Faible apport de l'opération de tutorat dans l'encadrement et le suivi des étudiants, opération qui connaît une gestion très hétérogène d'un département à un autre et d'une faculté à une autre.

Recommandations:

- Instaurer de bonnes et solides traditions dans la gestion administrative (Registres, PV, dossiers, archives etc.), laisser une traçabilité à toute activité.

- Améliorer la fourniture en eau et en électricité et la connexion internet (connectivité et débit)

- Sensibiliser et motiver les enseignants aux postes de responsabilité

- Généraliser l'utilisation des TIC dans l'enseignement et la formation

- Organiser des formations sur la gestion administrative et pédagogique pour les différents acteurs afin d'homogénéiser et normaliser les actes de gestion

- Veiller à la vérification et la rénovation du matériel au niveau des laboratoires pédagogiques.

- Multiplier les sessions d'information et de sensibilisation des étudiants sur le tutorat.